

INAUGURATION**Un service de placement pour les handicapés s'ouvre à Genève**

Des expériences à l'étranger démontrent que l'insertion professionnelle des handicapés mentaux est possible.

Des couleurs vives, parfois violentes pour exprimer la «Passion» ou l'«Affrontement» et, au détour d'un «Nu de mai», des touches plus tendres. Du figuratif à l'abstrait, l'exposition «Project», qui se tient dans le hall de la gare de Cointrin, rappelle à l'œil la richesse de la diversité. Et puis la gare, c'est un peu l'image du départ. La symbolique n'est pas fortuite.

Jeudi soir se déroulait en effet l'inauguration du service de placement «Project» pour des personnes affectées d'un handicap mental léger à modéré. Première expérience en Suisse, premier départ, ce service facilite l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'assurance invalidité (AI) sur le marché du travail. Après avoir déterminé les besoins et les capacités de la personne, Project propose en effet des stages contractuels – que le service de placement rémunère intégralement – durant lesquels un accompagnant servira de liaison entre les deux mondes qui se rencontrent. Ce dernier se retirera progressivement tout en assurant un suivi hebdomadaire. Enfin, au terme de cette période et en cas de convenance mutuelle, le stagiaire est engagé. Project reste toutefois à la disposition de l'entreprise en cas de problème.

SUCCÈS À L'ÉTRANGER

Opérationnel depuis le début de l'année, ce service est né de la volonté de l'Association genevoise de parents et amis de personnes mentalement handicapées (APMH). «Il y a un peu moins de dix ans, nous avons découvert qu'à l'étranger des solutions – autres que l'institution, les ateliers protégés ou l'inactivité – existaient. Et ça marche! Aux Etats-Unis par exemple, 80 000 personnes ont été intégrées grâce à un accompagnement en 1994», constate Pierre Roux, président de la fondation «Ensemble» qui gère le service.

Pourtant, il a fallu beaucoup de temps pour convaincre l'Office fédéral des assurances sociales d'accorder des subventions. Aujourd'hui, le service a trois ans pour prouver le succès de ses démarches. Du côté des handicapés, Pierre Roux ne s'inquiète guère: «La demande existe, j'en suis sûr.» Mais les entreprises, répondront-elles favorablement à l'appel? «Nous avons reçu un bon écho et paradoxalement, la basse conjoncture ne nous est pas défavorable car elle engendre une certaine solidarité.» Existente pourtant des craintes: «Ce qui effraie parfois les employeurs potentiels est leur difficulté à définir la personne handicapée. Ils ne savent pas «par quel bout la prendre». L'argument que l'on fait alors valoir est la grande fidélité de ces employés. L'absentéisme est un mot qu'ils ne connaissent pas».

D'ailleurs, les initiatives menées à l'étranger peuvent laisser présager du succès de Project. «Les deux parties y trouvent un avantage. L'employeur, que la présence de l'accompagnant décharge financièrement et dans la formation. Et les personnes handicapées qui, une fois à l'aise dans leur emploi, s'épanouissent beaucoup plus que nous ne le pensions car elles se sentent sécurisées. Nous espérons qu'elles passeront à une demi-rente AI. Peut-être un jour n'auront-elles même plus à en bénéficier du tout. Ce serait une formidable valorisation pour elles!» conclut Pierre Roux, le regard emplí d'espoir.

ALEXANDRA DERUAZ

Toute entreprise qui désire engager une personne handicapée ou faire des dons peut s'adresser à: Project, c/o Fondation Ensemble, route des Jeunes 9, CP 1050, 1211 Genève 26, ☎ 022/ 343 20 27.